

re: «L'objectif sera atteint par la reconstruction du peuplement, la protection du capital-habitat.» Rien ne permet de savoir comment il s'y prendra pour protéger le capital-habitat.

J'espérais qu'il serait au moins fait mention du Surrey Bend parmi les principaux habitats menacés. Je serais porté à croire que le gouvernement ignore tout du Surrey Bend, des menaces auxquelles il est exposé et des conséquences de sa disparition.

En terminant, les néo-démocrates appuient certains éléments du projet de loi C-74, mais nous craignons qu'à moins qu'il n'y ait affirmation de la volonté du gouvernement, dans un projet allant beaucoup plus loin que les déclarations vagues du Plan vert, le projet de loi ne pourra pas protéger le poisson du fleuve Fraser ou d'autres. Ce qu'il faut au Canada, c'est une volonté politique et je n'en vois ni dans le projet de loi C-74 ni dans le Plan vert.

M. Cooper: Madame la Présidente, vous verrez qu'il y a consentement unanime pour la motion suivante:

Que, demain à 17 heures, le débat sur l'affaire numéro 25 émanant du gouvernement et sur tout amendement en découlant, soit réputé terminé et que la mise aux voix soit réputée différée jusqu'au lundi 17 décembre 1990, à 19 heures.

M. Dingwall: Oui, madame la Présidente, les leaders parlementaires en ont discuté, et il y a consentement unanime quant à la présentation et à la teneur de la motion.

M. Gardiner: Madame la Présidente, notre parti est également en faveur de la motion.

(La motion est adoptée.)

M. Brian L. Gardiner (Prince George—Bulkley Valley): Madame la Présidente, je tiens à féliciter le député de Surrey-Nord des propos fort pertinents qu'il a tenus à propos du projet de loi C-74, qui vise à protéger l'habitat du poisson, et du fleuve Fraser, un des principaux cours d'eau de la Colombie-Britannique. Je pense bien que tous les députés connaissent ce fleuve et savent qu'il est lié de près aux questions que soulève ce projet de loi.

Ma question porte sur un document auquel j'ai fait allusion hier, si je ne m'abuse, quand nous avons amorcé le débat sur le projet de loi C-74, un document sur le Fraser qui a été rédigé par le ministère des Pêches et des Océans. J'aimerais juste lire un bref commentaire tiré de ce rapport et demander l'opinion du député à ce sujet, parce que je pense qu'il explique bien ce que beaucoup de témoins avaient à dire au comité sur ce projet de loi et ce

Initiatives ministérielles

que bien des députés ont dit au sujet de la volonté politique de faire en sorte que toutes les bonnes actions contenues dans ce projet de loi que nous adopterons probablement aujourd'hui soient bel et bien appliquées.

À la page 18 de ce rapport, on examine la capacité de reproduction de toutes les espèces de saumon. Certaines des préoccupations du ministère au sujet du fleuve y sont examinées de A à Z. En fait, comme je le disais hier, c'est un document qui prête beaucoup à la controverse, et il est très révélateur.

Le passage sur lequel je voudrais entendre les commentaires du député porte sur le fleuve Fraser, plus particulièrement sur le bas du cours d'eau, de Hope à New Westminster. Il traite de l'état actuel de la région: «Le Lower Mainland regroupe plus de la moitié de la population de la Colombie-Britannique, et l'impact du constant développement industriel et urbain a grandement nui à la reproduction, dans bien des affluents urbains et sur bien des côtes du fleuve Fraser. Les aménagements passés des rivières et les installations hydro-électriques ont entraîné une grave diminution de ses ressources.»

Il traite ensuite de l'avenir du fleuve: «Étant donné les aménagements qui se poursuivent, la reproduction du saumon continuera inévitablement à baisser dans les zones urbaines, et cette ressource disparaîtra éventuellement des affluents. Les pratiques et les technologies utilisées aux fins du développement urbain doivent changer. Tous les affluents doivent être protégés par des zones tampons et ne doivent pas servir d'égouts pluviaux. Les eaux de ruissellement urbain doivent être traitées.»

Je me demande si le député pourrait commenter ce passage en faisant le lien avec son expérience de cet enjeu dans sa circonscription, en ce qui a trait au fleuve Fraser, nous disant ce qu'on peut attendre du projet de loi C-74 et si, selon lui, le Plan vert peut susciter certains espoirs, advenant que des précisions soient dévoilées, que ce gouvernement fasse vraiment quelque chose.

M. Attewell: Madame la Présidente, j'invoque le Règlement. Je voudrais féliciter le député sur son élocution. Il a parlé très calmement et j'ai pu entendre. Cependant, quand le député de Surrey-Nord va répondre, je me demande s'il pourrait avoir des égards pour certains d'entre nous. Je dois dire sans vouloir l'offenser que ses hurlements m'ont cassé les oreilles. Nous avons ici un très bon système de sonorisation. Je suis sorti pour baisser le son de la télévision quand vous parliez parce que c'était trop fort. Vous pouvez parler normalement et